



A.P.R.A. "Le Chabot"

Association de Protection Rivière Ariège

Varilhes le 28 DÉCEMBRE 2005

Maître Isabelle DURAND
Avocat à la cour
12 rue Ozenne
31000 TOULOUSE

Cher Maître

Suite à la dernière réunion des membres du bureau, nous avons décidé de déposer plainte à l'encontre des établissements AUBERT – DUVAL (anciennement Fortech) à Pamiers (09) pour pollution de la rivière Ariège le 18 juillet 2005.

C'est pourquoi en tant que Président de l'Association de protection de la Rivière Ariège, « Le Chabot », conformément au pouvoir que me confèrent les statuts de l'association, je mandate Maître Isabelle DURAND, avocat à la cour demeurant 12 rue Ozenne à Toulouse pour se constituer partie civile au nom de l'association à l'audience du 17 février 2006 à 14 heures au tribunal de Foix.

Le Président
Jean Pierre JENN

*Association agréée Protection de la Rivière Ariège
Membre d'Uminate et France Nature Environnement*

09120 Mairie de Varilhes. tel : 05 61 05 32 17 mail : le.chabot@wanadoo.fr